



## Défi Saint-Laurent



© Dominic Carbonneau

## Ville du Défi Saint-Laurent

Stratégies Saint-Laurent propose, dans le cadre du Défi Saint-Laurent, un programme qui s'adresse aux municipalités du Québec désirant s'engager à poser des gestes de sensibilisation et connaissances scientifiques, de mobilisation et de réduction à la source pour diminuer l'empreinte environnementale du plastique.

### Mise en contexte

Les plastiques représentent un matériau économique, durable, à usage multiple dont la **production et l'utilisation croissent davantage** que tout autre matériau. Il est estimé que **plus de la moitié des produits et emballages** de plastique sont conçus pour un usage unique.

Certains plastiques sont récupérés et recyclés, toutefois les taux de récupération demeurent généralement **faibles**, globalement à 14%<sup>1</sup> au Québec et 9% au Canada<sup>2</sup>.

Les objets non recyclés en plastique de grande taille se « dégradent », sous l'action de la marée, du soleil et du vent, en morceaux plastiques d'une taille inférieure à 5 mm de diamètre appelés microplastiques. La catégorie des microplastiques inclut aussi des **fibres synthétiques** comme le nylon et le polyester.

Or, ces microplastiques se retrouvent dans les eaux pluviales, dans les eaux de ruissellement urbaines et rurales et **peuvent traverser les stations d'épuration** des eaux usées, dont les procédés ne sont pas conçus pour leur élimination. Les microplastiques se retrouvent en grande quantité le long

des rives, dans les eaux de surface et dans les sédiments du Saint-Laurent. Ils sont persistants et peuvent **absorber des contaminants chimiques**, contaminer les eaux de surface et nuire à la santé à court et long terme de la faune aquatique qui consomment ces microplastiques.

## Engagement des instances municipales

L'**Alliance des villes des Grands-Lacs et du Saint-Laurent** a manifesté de l'inquiétude face à cet enjeu et a sollicité leurs membres afin que ceux-ci prennent actes, et ce, dès 2015<sup>3</sup>.

Les municipalités ont implanté des procédés élaborés afin d'assurer une qualité d'eau potable et travaillent à augmenter les **taux de récupération des matières résiduelles**.

Plusieurs municipalités ont adopté des résolutions pour **limiter l'utilisation des bouteilles d'eau** en plastique dans les installations municipales (Montréal, Trois-Rivières, Nicolet, etc.) et appuient la réduction de l'utilisation de l'eau embouteillée dans le but de réduire les déchets et de faire la promotion de l'eau municipale comme étant sécuritaire, pratique et économique.

## Faites RECONNAÎTRE vos engagements

Stratégies Saint-Laurent via le **Défi Saint-Laurent** vous suggère ci-dessous des exemples d'engagements à réduire votre utilisation du plastique. Les engagements proposés ne sont pas exhaustifs, il est possible de proposer d'autres engagements, que nous serons alors heureux de **RECONNAÎTRE**.

Nous recommandons fortement que les municipalités désirant s'engager dans ce programme adoptent une **résolution de réduction de plastique, particulièrement ceux à usage unique**. Cette résolution est une forme de **condition préalable à leur engagement**.

Ensuite, la reconnaissance de vos engagements dans le cadre du programme Défi Saint-Laurent se décline en 5 niveaux, qui peuvent être adaptés à votre réalité :



### Niveau 1 - Le sensibilisé

#### Engagement 1

Participer à des **initiatives d'acquisition et de partage de connaissances** en lien avec la réduction, la collecte et le recyclage du plastique, l'analyse de la présence des particules de plastiques dans l'eau tel que le propose l'initiative de science citoyenne par Poly-Mer.

#### Engagement 2

**Mesurer** la présence et la concentration des microplastiques dans l'eau des émissaires des stations de traitement des eaux usées.

#### Engagement 3

Soutenir des **approches d'éducation et de sensibilisation**, reconnues par le Défi Saint-Laurent, sur les enjeux des déchets plastiques dans les cours d'eau (ex : soutenir une conférence sur les plastiques dans sa municipalité, installer des panneaux d'affichage des impacts du plastique, diffuser les outils de sensibilisation dans les centres de loisirs, parcs, etc.).



## Niveau 2 – L’initiateur (engagements du niveau 1 et du niveau 2)

### Engagement 4

Mettre en place un plan de réduction des plastiques comprenant **les pailles et les bouteilles d’eau**, dans les installations municipales, parcs, espaces publics, dans la mesure du possible, et à encourager des alternatives qui ne sont pas en plastique.

Chacun à son niveau, quel que soit le niveau dans lequel il se trouve, contribue à la préservation du Saint-Laurent et sa faune aquatique.



## Niveau 3 – L’engagé

(engagements des niveaux précédents et au choix, deux engagements du niveau 3 parmi les suivants)

### Engagement 5

**Transmettre les résultats** à au moins une des bases de données suivantes (et si possible à l’ensemble) : Poly-MER, Go Explo (via le Défi Saint-Laurent) ou OGSL.

### Engagement 6

Encourager les **festivals et événements** tenus sur le territoire de la ville qui favorisent la non-utilisation des plastiques à usage unique.

### Engagement 7

Avoir une **politique d’achat et d’approvisionnement verte** pour les prestataires de **services de restauration ou récréotouristiques** ou autres qui proposent des alternatives aux plastiques à usage unique.

### Engagement 8

Installer des **fontaines d’eau potable** aux abords des plages et dans la ville.

+ Et possibilité d’offre de conférence de presse locale avec remise de la plaque



## Niveau 4 – Le mobilisateur (engagements des niveaux précédents et du niveau 4)

### Engagement 9

Soutenir les **organismes et les citoyens réalisant des nettoyages** notamment dans la planification et l’organisation de ceux-ci. **Identification des sites** qui ont besoin d’être nettoyés, **communiquer sur les activités** de nettoyage organisées dans leur ville, **sensibiliser la population** à l’importance de participer à ce type d’activités.

### Engagement 10

Participer, en offrant des services tels que le **ramassage**, aux opérations de nettoyage communautaires menées dans le cadre du **Grand nettoyage des rivages canadiens, de la Mission 100 Tonnes, du Défi Saint-Laurent via les comités ZIP** ou de toutes autres initiatives.



## Niveau 5 – L’ambassadeur (engagements des niveaux précédents et du niveau 5)

### Engagement 11

Organiser des nettoyages en les inscrivant sur la **plateforme du Grand nettoyage des rivages canadiens**.

### Engagement 12

Équiper les plages, parcs municipaux, espaces publics, sentiers en bordure de cours d’eau avec **des containers de tri et récupération et des poubelles avec couvercle** et adapter la **fréquence de ramassage** à la vitesse de remplissage des poubelles et sensibiliser les gestionnaires de plages privées.



## Visibilité

En adhérant au Défi Saint-Laurent, vous vous associez à une image de marque reconnaissant votre contribution à la réduction plastique dans votre secteur d'activité. Vous obtiendrez :

- **Plaque de reconnaissance Défi Saint-Laurent**, montrant votre degré d'implication ;
- Communication, via les **médias sociaux** du Défi Saint-Laurent, de la Semaine du Saint-Laurent et de Stratégies Saint-Laurent et ses partenaires et par un communiqué de presse, de l'annonce de votre engagement à réduire votre distribution des produits plastiques en adhérant au Défi Saint-Laurent ;
- Possibilité de remise de plaque avec une **conférence de presse locale** (niveau 3 et plus) ;
- **Logo du Défi Saint-Laurent et de l'icône** de votre niveau d'engagement à intégrer dans vos outils promotionnels et / ou dans une fiche, accompagnant la plaque de reconnaissance, décrivant vos actions spécifiques pour votre niveau d'engagement ;
- Mention de votre engagement dans la **conférence de presse** du projet Défi Saint-Laurent ;
- Intégration, sur le **site Web de Stratégies Saint-Laurent**, de votre établissement dans la liste des municipalités engagées ;
- Promotion, dans nos **réseaux sociaux**, de vos bons coups, annonces spéciales ou événements de votre municipalité, si ceux-ci s'inscrivent dans la mission ou les valeurs du programme Défi Saint-Laurent. Ceci permet également de mettre en lumière et faire valoir les actions de réduction de consommation du plastique ;
- **Signature courriel** « Fiers d'être une municipalité participant au Défi Saint-Laurent » à insérer dans votre signature courriel.

## Sources

<sup>1</sup> <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2015.pdf>

<sup>2</sup> [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/eccc/En4-366-1-2019-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En4-366-1-2019-fra.pdf)

<sup>3</sup> [https://glsccities.org/wp-content/uploads/2015/05/QuebecMembersLetter\\_FR\\_June-2015.pdf](https://glsccities.org/wp-content/uploads/2015/05/QuebecMembersLetter_FR_June-2015.pdf)  
<https://glsccities.org/fr/initiatives/microplastiques/>

Pour en savoir plus : [strategiessl.qc.ca/defi-saint-laurent-volet-municipal](https://strategiessl.qc.ca/defi-saint-laurent-volet-municipal)

Projet réalisé par :



Grâce au financement de :



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Partenaires :

